



ARRÊTONS LES FRAIS !



Nous nous plaignons chaque année du coût des ordures ménagères et que faisons-nous pour améliorer la situation ? Rien, bien au contraire.

Certains d'entre nous considèrent que le fait de payer la taxe nous octroie le droit de faire n'importe quoi dans ce domaine. Mais ce « n'importe quoi » génère des frais supplémentaires que nos collectivités doivent supporter sur leur budget général au-delà du seul budget « déchets ».

Résultat : nous nous trouvons face à un cercle vicieux où l'incivilité de quelques-uns conduit à pénaliser une majorité de la population, qui de ce fait, ne perçoit plus le bénéfice du tri.

Pourtant, **jeter intelligemment** ses déchets est la seule option pour limiter au maximum les augmentations structurelles. En effet, chaque année, des décharges ou des incinérateurs d'ordures ménagères ferment en France sans que des solutions alternatives prennent le relais. Sur le Gard, la situation est de plus en plus tendue. Le peu de sites encore en activité est fortement sollicité y compris par les départements voisins et même au-delà. Notre seule alternative pour limiter la hausse de la fiscalité dans ce domaine est donc de réduire la production de déchets non recyclables par le développement du tri chez l'habitant, et d'être strict sur le respect des consignes de collectes.

Quelques exemples de ce qu'il ne faut plus voir sur la commune :

Photos mai 2019	Coût supplémentaire (pour la collectivité)	Recette perdue (acquise si son propriétaire l'avait déposé directement en déchèterie...)
 Catégorie de déchets : « mobilier »	Prise en charge par le service de collecte des OM de Piémont Cévenol : environ 225 €/tonne	34 €/tonne
 Catégorie de déchets : « électriques ou électroniques »	Prise en charge par le service de collecte des OM de Piémont Cévenol : environ 225 €/tonne	72 €/tonne
 Catégorie de déchets : « ferraille »	Prise en charge par le service de collecte des OM de Piémont Cévenol : environ 225 €/tonne	43 €/tonne

Au passage, un grand MERCI amer aux différents propriétaires de ces objets qui, par ignorance, fainéantise ou vice, pénalisent le fonctionnement du service public sachant qu'en général, ce sont les mêmes personnes qui le critiquent violemment par ailleurs !

Enfin, si vous êtes dans l'impossibilité de transporter vos encombrants jusqu'à la déchèterie (par manque de véhicule adapté, une difficulté physique, etc.), vous pouvez prendre contact avec la mairie pour que nous trouvions, ensemble, une solution à votre problème. **Notre village est encore à taille humaine...**

Soyons responsables : pensons « TRI », pensons « DECHETERIES » !

Le maire Chistian Clavel, mai 2019